



Accompagnement

Consultation prénatale

Les consultations prénatales sont des lieux ouverts à tous les futurs parents, situés dans un hôpital ou dans un quartier.

Les parents y sont accueillis par un gynécologue et un Partenaire Enfants-Parents (PEP's). Celui-ci est généralement une femme, assistante sociale ou infirmière. Ils surveillent le déroulement de la grossesse, vérifient le développement de bébé et veillent également à la bonne santé de la future maman.

Le médecin réalise une série d'examens (prise de sang, échographies...).

Le PEP's répond aux questions des futurs parents, et donne toutes les informations que les parents peuvent souhaiter sur la grossesse, le déroulement de l'accouchement, l'alimentation de la femme enceinte...

Il peut aussi se rendre au domicile des futurs parents pour discuter avec eux de l'arrivée de leur enfant ou les guider dans leurs démarches administratives (prime de naissance...).

Lors de la première visite, les futurs parents reçoivent « Mon carnet de grossesse », journal de bord de la grossesse. Un conseil : le garder précieusement ! Il servira de lien entre tous les professionnels de la santé qui accompagneront les futurs parents durant ces 9 mois et à la naissance.

Maternité

Dans la plupart des maternités, un PEP's de l'ONE présente tous les services offerts par l'ONE après la naissance de l'enfant. Il remet et explique le « Carnet de santé » de l'enfant aux parents. Il leur donne les coordonnées du PEP's et de la consultation pour enfants la plus proche de leur domicile.

Prise d'un rendez-vous

Si les parents le souhaitent, le PEP's peut se rendre à leur domicile. Pour ce faire, il les contacte pour fixer un rendez-vous.

Visite à domicile

Après la prise d'un rendez-vous, le PEP's se rend au domicile des parents pour les informer des actions et services de l'ONE. Il discute avec eux de l'arrivée de leur enfant, les écoute ou les guide dans leurs démarches administratives (mutuelle, allocations familiales...). Il complète et renforce les messages abordés lors de la consultation médicale. Il complète le « Carnet de santé » de l'enfant.

Consultation pour enfants

Les consultations pour enfants sont gratuites et accessibles à tous les parents et les enfants âgés de 0 à 6 ans. Elles ont pour but de vérifier si l'enfant est en bonne santé. Une équipe, composée d'un médecin, d'un PEP's et de bénévoles accueille les familles pour réaliser, sur rendez-vous, une série d'examens médicaux (vaccins, test de la vue, de l'audition...). Ils répondent également à toutes les questions que les parents se posent.

Ils peuvent donc les aider dans leur rôle de parents. De nombreuses activités sont par ailleurs organisées au sein de ces consultations (conférences, coin-jeux, coin-lecture, lieux de paroles...). Ces animations sont autant d'occasions de rencontrer d'autres parents et de partager ainsi les expériences.

Dans certaines régions, il existe des consultations « mobiles » offrant le même service que les consultations fixes.

Les examens réalisés à la consultation ONE sont uniquement préventifs. Ils ne peuvent pas remplacer le médecin traitant de l'enfant (pédiatre ou généraliste). Si l'enfant est malade, il s'agit alors de faire appel à son médecin traitant.



s'investir dans
le bien-être
et la prospérité

